

1. Décision marché du Presbytère
2. Choix de l'organisateur "Brocance 2016"
3. Préparation du budget 2016
4. Questions diverses

Nombre de membres en exercice: 15	Séance du mardi 09 février 2016 L'an deux mille seize et le neuf février l'assemblée régulièrement convoqué le 26 janvier 2016, s'est réuni sous la présidence de Pierre LOUAULT.
Présents : 13	
Votants: 13	Sont présents: Pierre LOUAULT, Michelle NICOLARENA, Pascal DUGUÉ, Yvette VALLÉE, Isabelle BEJANIN, Jean-Pierre BELEY, Monique BOITARD, Valery BOUÉ, Charles CHAMULIDRAT, Jean-Francois CHANDELLIER, Patricia CORTEEL, Yolene MATHIAS, Marlene MICHEL
	Représentés:
	Excuses: Gilles MORISSE, Sebastien LARRIBE
	Absents:
	Secrétaire de séance: Isabelle BEJANIN

Objet: Choix de l'organisateur brocante 2016 - DE 2016 005

Monsieur le Maire indique que la prochaine brocante de Chédigny aura lieu le **DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2016.**

L'organisation de la brocante est confiée chaque année à des associations différentes, cette année l'ALSH "Le Mail Enchanté" se porte candidat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de confier à l'ALSH "Le Mail Enchanté" l'organisation de la brocante 2016.

1 - Marché du Presbytère :

Monsieur le Maire indique que le marché du Presbytère a du être adapté aux prescriptions du Contrat Energie Positive, à savoir l'utilisation de matériaux naturels (paille,colza et argile) et une isolation "laine de bois".

Plan de financement TEPCV :

DEPENSES HT (€) :

Etude thermique :	1232
Eco réhabilitation :	292 768
Re création du Jardin de curé :	125 000
Divers :	1000
TOTAL:	420 000

RECETTES HT

Programme TEPCV :	273 500
Conseil Régional :	62 500
Autre :	0
Autofinancement :	84 000
TOTAL:	420 000

2 - Création d'une association d'intérêt général (récolte de dons) pour le Jardin de Curé :

La création de cette association est à étudier. Isabelle BÉJANIN se charge de ce dossier.

3 - Repas des anciens :

Cette année, il a été décidé d'offrir aux anciens un repas le **SAMEDI 5 MARS 2016 à 12 h 00.**

Menu : assiette aux trois saumons, Bechelle ou Poulet à la lochoise, Fromages, Café gourmand.

Rendez-vous à 9 h 30 à la salle des Fêtes, le samedi 5 mars.

Constitution des équipes : préparation de la salle, cuisine (Pierre LOUAULT, Gilles MORISSE, Pascal DUGUÉ, Patricia CORTEEL Isabelle BÉJANIN).

Pré organisation :

- Marie-Paule : agencement des tables,
- Michèle : vérification de la liste des aînés et diffusion aux élus

- Isabelle : création de l'invitation et mise en ligne sur le site de Chédigny
- Yvette : préparation des toasts apéritifs
- Jean-Pierre : préparation de la mousse au chocolat et des macarons
- Gilles : préparation des boissons

4 - Compteur LINKY:

Charles CHAMULIDRAT fait part aux membres de la séance de l'inquiétude de chédignois concernant l'installation des nouveaux compteurs. Est-ce que le Maire peut s'y opposer ?

Pierre LOUAULT : le maire n'a aucun pouvoir dans ce cas de figure. Les compteurs LINKY remplaceront nos compteurs habituels. Le maire prêtera à titre gratuit la salle des fêtes, si des chédignois désirent se rencontrer pour débattre de ce sujet.

Prochain Conseil Municipal, le mardi 1er mars 2016.